Saint Sauveur Infos

Septembre 2020

Manifestations

Pardon

Le pardon aura lieu le **dimanche 20 septembre**.

Au cours de la messe de **10h30**
sera béni le nouveau tabernacle.
En raison des mesures sanitaires,
il n'y aura pas de procession.

La bénédiction de l'orgue aura lieu
le **dimanche 6 décembre**.

Urbanisme

Déclarations préalables

«Le relais » : implantation d'une pergola
(17 rue de Sizun)
M. Alan BOYLE : changement aspect extérieur
(15 Lieu-dit Mescouez)
Mme. Monique KERDILES : Division en vue de construire (Rue de Sizun)
M. CREAC'H Olivier : Ravalement
(36 rue de St Thégonnec)
US PONT MEUR : Pose d'un conteneur maritime (terrain de foot)
Mme. Aurélie MAGUET : Réfection de toiture et de pignon (Lieu-dit Kerbiguet)

Permis de construire

Monsieur Noël GRUOT : Extension d'une habitation (3 lotissement Les Lavandières)

État civil

Naissances

LE BEUVANT Agathe née le 26 juin 2020
08 rue de Kerdevez

GOARNISSON Maéva née le 05 août 2020
06 Lieu-dit Kernevez

Mot du maire

Cette nouvelle mandature s'accompagne d'un changement au niveau de la communication municipale : une nouvelle charte graphique pour le **bulletin municipal** avec une parution mensuelle, un **site Internet** (http://www.saintsauveur-finistere.fr/) à consulter régulièrement pour obtenir diverses informations en complément du bulletin papier, une **page Facebook** (*en projet*)…
Je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous, en mon nom et au nom du conseil municipal, une **bonne rentrée**.

N'oubliez pas de respecter les gestes barrières !

Thierry Ramonet

Nouvel agent technique

Depuis le 20 juillet, Yoann Labous est employé en tant qu'agent technique saisonnier par la commune. Son expérience professionnelle va permettre aux services techniques de gagner en compétences et ainsi réaliser en régie de nombreux travaux qui nécessitaient auparavant l'appel à des entreprises extérieures.
Bienvenue à lui !

Directeur de publication : Thierry Ramonet
Comité de rédaction :
Sébastien Péron , Carole Brousseau, Gisèle Le Roux, Vincent Bastien

mail : bulletin@saintsauveur-finistere.fr
Site de la commune : http://www.saintsauveur-finistere.fr/

Mairie - Rue de Saint Thégonnec
29400 SAINT SAUVEUR Tél : 02 98 68 72 43

ALOC du mercredi

Déchèterie de Croas-Cabellec

Horaires d'été
du 1er avril au 30 septembre

Lundi	9h-12h et 14h-18h30
Mardi	14h-18h30
Mercredi	9h-12h et 14h-18h30
Jeudi	Fermée
Vendredi	9h-12h et 14h-18h30
Samedi	9h-12h et 14h-18h30

Vie sociale

À l'occasion des 80 ans de l'appel du 18 juin 1940, Daniel ROZEC, habitant à Kerbunçou, relate la rencontre de son père avec le général De Gaulle. **Yves ROZEC**, engagé dans la marine à bord de l'escorteur-destroyer « La Combattante », a eu le privilège de servir le Général le 14 juin 1944 pour son retour sur le sol français.

Vous pouvez consulter cet article sur le site Internet « **Le Télégramme** ».

bibliothèque

Horaires

- Tous les jeudis de 13h30 à 15h30
- Le 1er et 3ème samedi du mois : 10h-12h

Restaurant scolaire

La préfecture du Finistère vient de rendre ses conclusions concernant le contrôle sanitaire du restaurant scolaire.
Le niveau d'hygiène est **TRÈS SATISFAISANT**.
Félicitations à Henriette et au personnel communal pour leur travail !

Site : www.alim-confiance.gouv.fr

Orgue anglais

Alfred Poeschl, facteur d'orgue chargé de la réparation de l'orgue anglais de la commune, s'est activé pendant une semaine afin de permettre à notre instrument de retrouver sa place dans l'église. Notre magnifique orgue anglais sonnera à nouveau très prochainement !!

Assainissement collectif

La lagune demande un entretien constant de la part des agents techniques communaux. Afin d'éviter l'encombrement de notre réseau d'eaux usées, nous vous demandons de ne pas jeter dans les toilettes les masques, les lingettes, les protections périodiques, les préservatifs…

Chiens en divagation

Des habitants de la commune ont signalé des chiens errants sur tout le territoire.
Tout chien pris en divagation sera déposé par les agents techniques à la fourrière à Bodilis.

Conseil municipal du 3 juillet

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Présents** : 15 **Votants** : 15

Élection du Maire

M. RAMONET Thierry a été proclamé maire à l'unanimité et a été immédiatement installé.

Détermination du nombre de postes d'adjoint

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents d'approuver la création de 3 postes d'adjoints au maire.

Élection du Premier adjoint

M. ABGRALL Dominique, ayant obtenu 15 voix, est proclamé Premier Adjoint au Maire.

Élection du Second adjoint

Mme. SAINT-BLANCARD Céline, ayant obtenu 15 voix est proclamée Deuxième Adjoint au Maire.

Élection du Troisième adjoint

M. PÉRON Sébastien, ayant obtenu 15 voix est proclamé Troisième Adjoint au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Désignation des conseillers communautaires

M RAMONET Thierry, Maire et M ABGRALL Dominique, 1er Adjoint ont été désignés représentants de la commune au conseil communautaire.

Création des emplois non permanents compte tenu d'un accroissement temporaire et saisonnier d'activité

Le Maire informe l'assemblée que les besoins du service peuvent amener la commune à créer des emplois non permanents, pourvus directement par des agents contractuels pour faire face à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité au service technique.
Ces agents contractuels assureront des fonctions suivantes : Service technique – agent polyvalent relevant de la catégorie C à temps complet ou à temps non complet.
Le conseil municipal approuve cette création à l'unanimité.

Autorisation donnée au Maire de recruter des agents contractuels pour remplacer des agents momentanément absents

Le conseil municipal autorise le maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Tri des déchets

Depuis le 1er juillet, le geste de tri devient plus simple sur tout le Finistère. Vous pouvez dorénavant déposer dans les points de tri sélectif **TOUS** les emballages ménagers sans distinction.
Désormais n'hésitez plus !

TOUS les emballages se trient, bien vidés, en vrac, sans sacs et non emboîtés.

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Présents** : 14 **Votants** : 15
Était excusée : Mme. Charline Salaün, Conseillère qui a donné pouvoir à M. Sébastien Péron, adjoint

Demande de subvention DSIL (Dotation de fonds de soutien à l'investissement local)
Le Maire propose à l'assemblée d'adopter l'opération et le plan de financement prévisionnel pour la rue de Lampaul :
Coût de l'opération : 319 125€ HT
Subventions : DETR accordée: 70 000€ DSIL sollicitée : 76 590€
Date prévisionnelle de commencement de l'opération : 1er décembre 2020
Date prévisionnelle de fin de l'opération : 1er mai 2021
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à commencer l'opération dès que l'autorité qualifiée en aura donné l'autorisation.

Mise en réseau des bibliothèques de la communauté de communes
Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver la modification statutaire relative aux compétences de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau concernant la compétence facultative « Développement de la lecture publique par la coordination et l'animation du réseau des médiathèques-bibliothèques du territoire ».
Cette modification est adoptée à 10 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
Le conseil municipal décide, à l'unanimité, les indemnités suivantes :
maire : 40.30 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique
adjoints : 10.70 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique

Formation des élus locaux et fixation des crédits affectés
Le montant des dépenses liées à la formation des élus locaux sera plafonné à 1 000 €.

Élections sénatoriales
Délégués titulaires : Thierry Ramonet, Dominique Abgrall et Sébastien Péron
Délégués suppléants : Sébastien Grall, Carole Brousseau et Sandrine Lagadec

Demande de subvention
Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser 150€ à l'association Pétanque Salvatorienne.

Motion de soutien à HOP !
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, apporte son soutien total aux salariés de l'entreprise HOP ! et refuse la fermeture du site de Morlaix.

Décisions prises du 20/04/2020 au 2/06/2020 suite à délégations données à M. Jean-François KERBRAT, Maire de 2014 à 2020, par le précédent Conseil Municipal
20/04/20 : Organisation du temps scolaire de la rentrée 2020 – La Mairie a adressé à l'Inspection d'Académie une demande de dérogation relative au maintien de l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours à partir de la rentrée 2020 et ceci en accord avec la directrice de l'école.
Réponse favorable de l'Inspection en date du 23-04-20.

14/05/20 : Renouvellement du contrat de désourisation de la cantine avec « Souris 7 » - pas de changement de tarif par rapport à l'année passée. Durée du contrat : 1 an du 1/07/2020 au 30/06/2021.
Les tarifs des autres prestations sont inchangés.

14/05/20 : Renouvellement des contrôles des extincteurs des bâtiments et matériels roulant ainsi que du nettoyage des VMS et bouches du périscolaire par « API » (Abers Protection Incendie). Pas de changement de tarif par rapport à l'année passée.

18/05/20 : Renouvellement pour 1 an du contrat de maintenance des photocopieurs situés à la mairie et à l'école avec l'entreprise « Votre Bureau ».

02/06/20 : Renouvellement pour 1 an à partir du 1er juillet 2020 de la convention de participation aux frais de fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs durant les vacances scolaires avec la ville de Landivisiau.

École
Le maire présente au conseil la liste des travaux demandés par les enseignants lors du conseil d'école du mois de juin. La grande majorité de ces travaux seront réalisés par les agents techniques durant les vacances scolaires.